

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal **du 26 mars 2021**

Date de convocation : 22 mars 2021

Sont présents :

Ludivine CHATENET, Anthony CHEZEAUD, Ambre LAZARO, Éric ROSSI, Jacques SABARLY, Sylvain TIXIER, Bruno LABROUSSE, Philippe PEYNAUD, Florence JANNOT, Jean-Baptiste MOREAU, Patrice GROS
Secrétaire de séance : Mme Ambre LAZARO

Ouverture de la séance à 20h05,

I. Élection du Maire.

Monsieur Jacques SABARLY prend la présidence de l'assemblée (art.L.2122-8 du CGCT), et invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Madame CHATENET, est élue avec 8 suffrages sur 11. (3 bulletins blancs)

II. Fixation du nombre d'adjoints

Madame CHATENET, explique au Conseil Municipal nouvellement installé, qu'en vertu de l'article L.2122-2 du CGCT, il y a lieu de déterminer le nombre d'adjoints à élire, sachant que celui-ci ne peut excéder 30% de l'effectif légal du Conseil.

Madame CHATENET précise que la majorité des conseillers sont en activité, et de ce fait aimerait travailler avec 3 adjoints.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Décide de fixer à 3 le nombre d'adjoints.

III. Élection des adjoints

Madame CHATENET Ludivine, prend la présidence de l'assemblée, et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints :

- Monsieur Éric ROSSI, est élu 1er adjoint avec 8 suffrages sur 11. (3 bulletins blancs)
- Monsieur Sylvain TIXIER, est élu 2ème adjoint avec 10 suffrages sur 11. (1 bulletin blanc)
- Monsieur Bruno LABROUSSE, est élu 3ème adjoint avec 8 suffrages sur 11. (3 bulletins blancs)

IV. Mise en place des Commissions Communales et élections des délégués (délibération 6 à 15)

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Madame le Maire, annonce que suite aux récentes élections municipales, il y a lieu de procéder au renouvellement de la commission communale des Impôts Directs et demande au conseil municipal de désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants en nombre double.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, propose la liste suivante :

Commissaires titulaire

André VALLETTE, 7 Agnat
Jacques SABARLY, 4 rte de Vieilleville
Florence JANNOT, 1 Joux
Serge MARQUET, 7 Busserolles
Ludivine CHATENET, 7 le Gd Montaigut
Jean-Michel NOIZAT, (prop de bois)
Les Rivailles, 23320 Gartempe
Morgane LAURENT, 55 rue de la Pte Neuville
Jacques GOUTERON, 41, rue de la Ptte Neuville
Pierre BLONDET 50 rue Ptte Neuv
Alain CIBOT, 1 les Meilleaux
Anthony CHEZEAUD, 3bis Lachaud
Edmond BADOUAILLE, 8 Chazette
Michel CRETIN, 5 rue des Ecoles

Commissaires suppléants

Philippe PEYNAUD 15 le Gd Montaigut
Sylvie THOMAS, 3 Lot de Jallibout
Evelyne LAURENT, 4 route de Gartempe
Didier MERIGUET, 2 Chemin du Peu
Jean-Luc MOREAU, (prop de bois) Sous
Lafaye, 23320 St Silvain Montaigut
Anthony LAURENT, 55 rue Pte Neuville
Patrice GROS 19 les Jarousses
Fatima BLONDET, 50 rue Ptte Neuville
Ambre LAZARO, 19 le Gd Montaigut
Anne FERANDON, 3 chemin du Peu
Sylvain TIXIER, 56 rue de la Ptte Neuville

Élection des délégués au Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC 23)

Madame le maire, conformément aux dispositions de l'article L.5212-7 du Code général des collectivités Territoriales, organise l'élection de deux délégués titulaires et suppléants appelées à siéger au sein du SDEC 23.

Après élection, le résultat du vote est le suivant :
Sont élus en qualité de :

Délégués titulaires

-Monsieur Patrice GROS
-Monsieur Bruno LABROUSSE

Délégués suppléants

-Monsieur Anthony CHEZEAU
-Monsieur Philippe PEYNAUD

Élection des délégués à ÉVOLIS 23

Madame le maire, conformément aux dispositions de l'article L.5211-8 du Code général des collectivités Territoriales, organise l'élection des délégués titulaires et suppléants appelées à siéger au sein d'ÉVOLIS 23.

Après élection, le résultat du vote est le suivant :
Sont élus en qualité de :

Délégués titulaires

Madame Florence JANNOT

Délégués suppléants

Monsieur Sylvain TIXIER

Élection des délégués au SIVOM Montaignut-Gartempe-St Silvain

Madame le maire, conformément aux dispositions de l'article L.5212-7 du Code général des collectivités Territoriales, organise l'élection de deux délégués titulaires et suppléants appelées à siéger au sein du SIVOM.

Après élection, le résultat du vote est le suivant :
Sont élus en qualité de :

Délégués titulaires

Madame Ludivine CHATENET

Monsieur Bruno LABROUSSE

Délégués suppléants

Monsieur Patrice GROS

Madame Ambre LAZARO

Désignation des conseillers siégeant à la commission électorale

Madame le maire, rappelle que la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018, relative à la mise en place de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales nécessite la mise en place d'une commission qui sera chargée de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant un scrutin ou au moins une fois par an.

Elle sera en outre compétente pour examiner les recours administratifs formés par les électeurs concernés par un refus d'inscription ou une radiation.

Elle est composée de trois membres, un délégué de l'administration, un délégué du Tribunal de Grande Instance et d'un conseiller municipal.

Madame le maire, précise qu'un conseiller est amené à siéger au sein de la commission.

A savoir, que le conseiller est pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, que le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales ne peuvent siéger au sein de la commission.

Le Conseil Municipale, après délibération désigne :

Délégué titulaire : Monsieur Jacques SABARLY

Délégué suppléant : Monsieur Philippe PEYNAUD

Élection des délégués au Centre National d'Action Sociale du personnel des Collectivités Territoriales

Madame le maire, propose de faire procéder à la désignation d'un délégué des élus et d'un délégué des agents.

Après élection, le résultat du vote est le suivant :
Sont élus en qualité de :

Délégué élu

Madame Ludivine CHATENET

Délégué agent

Monsieur Frédéric NICOLAS

Désignation d'un Conseiller Municipal en charge des questions de défense

Monsieur Le Maire, informe qu'il est nécessaire de désigner un Conseiller Municipal, qui serait l'élu « correspondant défense » auprès des autorités militaires du Département et de la Région

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne :

-Monsieur Jean-Baptiste MOREAU

Désignation des délégués appelés à siéger aux différentes commissions communales

Monsieur Le Maire, propose au Conseil Municipal nouvellement installé de désigner les délégués aux différentes commissions communales conformément à l'Article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le résultat du vote est le suivant :

Commission des finances : Messieurs Patrice GROS, Éric ROSSI, et Mesdames Florence JANNOT, Ludivine CHATENET
Responsable : Monsieur Éric ROSSI

Commission Ressources Humaines et Personnel Communal : Monsieur LABROUSSE Bruno et Mesdames Ambre LAZARO et Ludivine CHATENET
Responsable : Monsieur Éric ROSSI

Commission Travaux : Messieurs Patrice GROS, Sylvain TIXIER, Anthony CHEZEAUD, Jacques SABARLY, Philippe PEYNAUD et Mesdames Florence JANNOT, Ludivine CHATENET
Responsable : Sylvain TIXIER

Commission Scolaire (école et cantine – garderie) : Messieurs Jean-Baptiste MOREAU, Sylvain TIXIER et Madame CHATENET Ludivine
Responsable : Ludivine CHATENET

Commission Salle des Fêtes : Messieurs Philippe PEYNAUD, Bruno LABROUSSE et Mesdames Florence JANNOT et Ludivine CHATENET
Responsable : Madame Florence JANNOT

Commission Communication : Monsieur Bruno LABROUSSE et Mesdames Ambre LAZARO, Ludivine CHATENET
Responsable : Madame Ludivine CHATENET

Commission Commerces et Vie Associative : Monsieur Sylvain TIXIER et Mesdames
Ambre LAZARO, Ludivine CHATENET
Responsable : Madame Ambre LAZARO

Le Conseil Municipal décide que la prochaine séance se tiendra le jeudi 15 avril 2021.

Fin de la séance 21h00